

UNE FERME PHOTOVOLTAÏQUE DANS LE QUARTIER DE L'ESPOUGNAC

"C'est un beau projet, insiste le maire, Fabrice Poussardin. Aujourd'hui, favoriser les énergies renouvelables et propres relève du bon sens." Sur une emprise foncière d'environ 10 hectares, dans le quartier de l'Espougnac, la municipalité élabore depuis plusieurs années l'implantation d'une ferme photovoltaïque. Elle devrait produire environ 10400 MWh/an, soit la consommation annuelle d'énergie de 3800 foyers (hors chauffage). L'entreprise Urbasolar a été choisie et a mené des études d'impact. Une société, URBA 48,

a été créée pour porter le projet.

- Quel coût pour la commune ?

Cette entreprise va entièrement financer l'implantation des panneaux. La commune n'aura aucun frais à sa charge. Elle met le terrain à disposition, selon un bail (en location). D'ici la fin du bail, l'entreprise aura obligation de remettre le terrain en état et de respecter son engagement de recyclage des panneaux.

- Combien peut rapporter ce projet ?

L'énergie produite sera revendue par l'entreprise. En contrepartie, la com-

mune percevra une redevance annuelle, qui pourrait atteindre jusqu'à 90000€.

- Des mesures d'accompagnement ?

L'entreprise s'est engagée à réaliser un aménagement pour les chasseurs et des mesures d'accompagnement ont été prévues pour les habitations alentour. Des mesures compensatoires environnementales seront également engagées sur environ 5 hectares de parcelles communales. Enfin, un financement participatif est envisagé. Il permettra aux citoyens, qui le souhaitent, de faire partie du projet.